



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

crèches et garderies

Question écrite n° 71201

Texte de la question

M. Patrice Verchère attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes sur l'affaire dite « Baby loup » qui a placé la crèche de Conflans-Sainte-Honorine dans une situation financière très délicate. L'existence de cette structure d'accueil pour les jeunes enfants est aujourd'hui menacée, notamment en raison d'un manque de financements des collectivités. Bien qu'il s'agisse d'une entreprise privée, cet établissement, symbole de la laïcité, doit être soutenu par l'État. Il lui demande si un dispositif exceptionnel d'aide financière peut être octroyé à cette crèche en particulier pour la sauvegarder.

Données clés

Auteur : [M. Patrice Verchère](#)

Circonscription : Rhône (8^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 71201

Rubrique : Enfants

Ministère interrogé : Affaires sociales, santé et droits des femmes

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [16 décembre 2014](#), page 10402

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)